



Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur



COMPTE-RENDU

Réunion d'installation du comité de suivi de la coopération décentralisée / fédérale franco-brésilienne.

Le jeudi 28 septembre 2006

De 14h30 à 16h00

À Cités Unies France

Membres du comité de suivi participant à la réunion

- **Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur** : Gérard BODINIER, conseiller du Président
- **Ministère des Affaires Etrangères**, Jean-Marc LAFORÊT, Directeur Adjoint des Amériques et des Caraïbes, Antoine Joly, Délégué à l'action extérieure des collectivités locales (AECL)
- **Cités Unies France**, Felicia MEDINA, chef de projet Amérique Latine et Karina Bareyre, stagiaire
- **Ambassade du Brésil en France**, Marco DANIEL, premier secrétaire
- **Ville de Montreuil** : Marylène LE HER, Chargée de mission échanges internationaux
- **Association de Maires de France (AMF)**, Juliette SOULABAILLE, présidente de la commission coopération internationale
- **Ville de Brou-sur-Chantereine**, Jean-Marc DESCHAMPS, maire
- **Ville de Nanterre**, Antonio Aniesa, chargé de mission à la coopération internationale
- **Agence de l'eau Loire Bretagne**, Jean-françois Talec, chargé de mission « international »
- **Ministère de l'Agriculture et de la Pêche**, Pascale RICCOBONI, responsable Amériques, Direction générale des politiques économiques, européenne et internationale (DGPEI) et Gerardo RUIZ, Chargé de mission Amérique Latine, Bureau des relations européennes et de la coopération internationale de l'enseignement agricole (BECI), Direction général de l'enseignement et de la recherche (DGER).
- **Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie** : Marie-Cécile TARDIEU-SMITH, chef du bureau Amériques
- **Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire** : Cyril GERMAIN, bureau des structures territoriales

Excusés

- **Nantes**, Michel MARJOLET, conseiller municipal, chargé de la coopération décentralisée
- **Assemblée des Départements de France (ADF)**, Pierre DESERT, Président du Conseil Général de la Guyane

- **Association des régions de France (ARF)** : Bernard VALLETE, Vice-Président du conseil régional Centre.
- **Fédération des parcs naturels régionaux de France (PNR)**, Gérard MOULINAS, Directeur
- **Mairie de Montreuil** : Jean-Jacques JOUCLA, Maire adjoint, chargé de relations internationales

INTRODUCTION

Gérard Bodinier a ouvert la première réunion du Comité de suivi, en tant que représentant de Michel Vauzelle, Président de la région Paca qui assure aussi la présidence du Comité. La création de cette instance avait été décidée lors de la déclaration finale des premières rencontres de la coopération décentralisée franco-brésilienne de mai 2006 à Marseille.

Monsieur Bodinier a rappelé le contexte particulier de l'installation du Comité français à trois jours des élections brésiliennes. Selon que les élections se jouent dès le premier tour ou au second, cette échéance aura une influence sur notre calendrier de travail, notamment en ce qui concerne la mission prévue à Brasilia au mois de novembre 2006 pour la rencontre des deux Comités de suivi. En accord avec nos partenaires brésiliens, il a paru préférable de reporter la mission au mois décembre 2006.

Par ailleurs, les élections n'ont pas permis la mise en place du Comité de suivi brésilien. Il est cependant important d'envoyer à nos interlocuteurs brésiliens un signe de notre engagement et de notre volonté de mettre en pratique la déclaration de Marseille.

Membres du Comité de suivi français

À l'issue de la déclaration de Marseille, a été annoncée la création d'un Comité de suivi binational de la coopération décentralisée franco-brésilienne, composé de 15 membres français et 15 membres brésiliens. Le Comité de suivi français réunit 5 représentants des ministères et 10 représentants des collectivités territoriales (associations et collectivités), ainsi que d'autres institutions invitées comme observateurs.

Collectivités et associations désignées :

- Ville de Nantes,
- Ville de Brou sur Chantereine
- Ville de Montreuil
- Ville de Nanterre
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA)
- Association des Maires de France (AMF)
- Assemblée des départements de France (ADF), représenté par le Conseil Général de la Guyane
- Association des régions de France (ARF) représentée par la Région Centre
- Cités-Unies- France (CUF)

Collectivité en attente de confirmation :

- Communauté urbaine de Dunkerque

Représentants de l'Etat désignés :

- le ministère des Affaires étrangères (MAE) : la direction des Amériques et la délégation pour l'action extérieure des collectivités Locales,
- le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité : la direction des politiques économiques et internationale, et le Bureau des relations européennes et de la coopération internationale de l'enseignement agricole,
- le ministère de l'Ecologie et Du développement durable, représenté par l'Agence de l'eau Loire Bretagne,
- le ministère de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire,
- le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie : le bureau des Amériques, la direction générale du trésor et de la politique économique.

Invités :

- l'Ambassade du Brésil
- la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France

La présidence du comité sera assurée par la région PACA et le secrétariat technique par CUF.

Monsieur Antoine Joly informe que ce Comité de suivi sera validé par la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (CNCD) lors de la réunion du 3 octobre 2006, et placé sous l'égide de la CNCD.

En ce qui concerne la création d'un fonds de la coopération franco-brésilienne, Monsieur Joly informe que les élections brésiliennes n'ont pas permis d'approfondir le sujet avec les interlocuteurs brésiliens. Cependant il n'est pas envisageable de mettre en place un fonds en France sans que les partenaires brésiliens s'organisent de leur côté. Ce qui est prévu c'est la création de deux fonds, un au Brésil et l'autre en France. Ces deux fonds seraient gérés de façon autonome, mais en étroite coordination. Par exemple, l'appel à projets pourrait être lancé au même moment dans les deux pays sur des thématiques partagées.

Un des objectifs de ce fonds serait d'attirer d'autres collectivités françaises à établir des coopérations décentralisées avec le Brésil, de soutenir les collectivités souhaitant s'associer autour d'une même thématique de coopération, de favoriser les échanges de savoir faire....

La nouvelle contractualisation du MAE avec les collectivités territoriales et l'appel à projets pour 2007 prévoient un engagement du MAE sur trois ans. Certaines thématiques proposées dans cet appel peuvent intéresser les collectivités françaises impliquées au Brésil, telles que : l'appui institutionnel dans la gestion des aires naturelles protégées, en particulier celle des parcs naturels régionaux, l'appui institutionnel à destination de centres urbains, l'enseignement supérieur et la recherche, l'intégration des jeunes dans l'action internationale...

Le rôle du Comité de suivi français

Gérard Bodinier a souligné que ce Comité serait un lieu d'échange d'informations, de réflexion sur la façon de travailler, de diffusion de l'information, de préparation de la 2^{ème} rencontre de 2007 à Belo Horizonte... Il n'aura pas un pouvoir de coordination, il doit rester souple dans son fonctionnement et sa démarche. Il a ajouté qu'il faut, d'ici à la fin de l'année, arriver à définir une méthodologie des groupes de travail qui poursuivent la thématique des ateliers de la rencontre. À chaque réunion du Comité de suivi pourrait être abordée une thématique en invitant les acteurs de la société civile et les ministères concernés.

Les participants ont souhaité que les réunions du Comité de suivi aient lieu tous les deux mois.

Tour de table des participants concernant les thèmes des groupes de travail à partir des ateliers de la rencontre :

Antonio Aniesa précise que la ville de Nanterre en tant que coordinatrice de l'atelier sur le développement urbain peut continuer à animer une réflexion sur ce thème. Il souligne le besoin de mutualiser les expériences. En effet, selon lui les échanges restent essentiels pour développer la coopération décentralisée. La ville de Nanterre en est un exemple. Il y a trois ans, cette ville n'avait pas de relation avec le Brésil et ce n'est qu'à partir des échanges et de sa participation au réseau du Forum d'Autorités Locales (FAL) et de sa coordination au réseau mondial « Villes de périphérie & démocratie participative » que Nanterre s'est ouverte à la coopération décentralisée avec le Brésil.

Il souligne également l'importance de rendre accessible la coopération décentralisée aux collectivités locales. Le comité doit être vigilant pour que, à côté des « macro-projets », ne soient pas oubliés les « micro-projets ».

Jean-Marc Deschamps qui a participé à la table ronde sur la démocratie participative, indique que le thème de la gouvernance locale est un thème propice à la réalisation d'échanges, et en plus peut faire l'objet de conventions surtout entre villes. Par exemple, les échanges de formation de fonctionnaires, sont des sujets concrets dans la vie quotidienne des collectivités.

Juliette Soulabaille a souligné le rôle des femmes au Brésil en ce qui concerne la gouvernance locale.

Pascale Riccoboni a été invitée par l'Ambassade de France au Brésil au séminaire « Gestion territoriale et développement durable dans le cas des mosaïques d'Aires protégées » qui a eu lieu à Porto Seguro, Bahia, au cours du mois de septembre. Ce séminaire faisait suite aux résultats de l'atelier de la rencontre de Marseille sur « la gestion du territoire, un enjeu du développement durable ».

Participaient à ces rencontres les régions Nord-Pas-de-Calais et Aquitaine ; trois autres régions ont manifesté leur intérêt à participer au projet, mais n'ont pu faire le déplacement. Les participants se sont mis d'accord sur un programme de travail sur cinq ans en deux temps. Le premier temps serait un accompagnement méthodologique et un transfert d'expertise sur deux ans (notamment sur la gouvernance et la construction du projet territorial) et le deuxième temps un partenariat triennal entre collectivités françaises et brésiliennes dans le cadre de la coopération décentralisée. Les rencontres de Porto Seguro ont permis de constater l'implication du Secrétariat des Affaires fédératives et de l'Agence brésilienne de coopération (ABC) autour de ce projet. Un Comité de suivi du projet sera mis

en place auprès de la Commission internationale de la fédération nationale des parcs naturels régionaux, associant ministères, collectivités territoriales et leurs structures de représentation.

Il est également ressorti du séminaire un besoin de formation au métier de chef de projet.

Gerardo Ruiz a manifesté l'intérêt du BECI à participer au programme d'aires protégées. En effet, ce programme peut mobiliser les compétences de l'enseignement agricole (technique et supérieur) dans les domaines de la gestion et la protection de la nature (gestion des espaces protégés, valorisation des ressources naturelles), agrotourisme, commercialisation des produits, en lien avec la dimension « indications géographiques » de la DGPEI.

Marylène Le Her s'interroge sur la manière de capitaliser et diffuser les conclusions de l'atelier sur la jeunesse et accès à l'éducation. Les collectivités et les associations présentes à cet atelier sont prêtes à partager leur expérience avec les collectivités qui souhaitent s'investir dans ce type des projets et qui n'ont pas participé à l'atelier. On pourrait également mettre en place un réseau entre les participants à l'atelier comme le conseil général de la Guyane, Léo Lagrange, le Lycée Bource France, la maison familiale et rurale, Montreuil...

Felicia Medina a rappelé l'importance de faire circuler les informations sur le Brésil, donc ne pas hésiter à envoyer toutes informations à Cités Unies pour qu'elle puisse en faire le suivi. Elle informe que Cités Unies France envisage de signer une convention de partenariat avec la Confédération National de Municipalités du Brésil (CNM).

Jean-François Talec, informe que l'agence de l'eau Loire Bretagne est en train de finaliser un accord de coopération avec le consortium Piracicaba – Capivari-Jundiaí composé de 40 communes et de représentants de la société civile (Etat de Sao Paulo). Il rappelle que la loi brésilienne sur l'eau de 1997, largement inspirée de la loi française sur l'eau de 1964, prévoit la création de comités de bassin et d'un dispositif de redevances. L'accord sera signé au Salon Pollutec à Lyon du 28 novembre au 1^{er} décembre 2006, où le Brésil est pays invité d'honneur.

Marie-Cécile Tardieu Smith, rappelle que les missions économiques situées à Brasilia, Rio de Janeiro et São Paulo, peuvent être un point d'appui et des contacts pour les collectivités.

Anonces

- L'année de la France au Brésil de septembre 2008 à septembre 2009.
- La réalisation du forum de Coopération décentralisée UE-Amérique latine, sur le thème de la Cohésion sociale et de la politique de la ville, les 1er et 2 février 2007 à Paris dans les locaux du Sénat. Ce forum est organisé à l'initiative de la France, de l'Espagne et de l'Italie à l'occasion des sommets UE-ALC.
- Monsieur Antoine POUILLEIUTE, ancien ambassadeur au Vietnam, a été nommé ambassadeur de France au Brésil.